

Information sur l'audition

Objet de l'audition :	Révision totale de la circulaire 2008/6 « Risques de taux – banques » Révision partielle des circulaires 2011/2 « Volant de fonds propres et planification des fonds propres – banques », 2013/1 « Fonds propres pris en compte – banques », 2016/1 « Publication – banques » et 2017/7 « Risques de crédit – banques » Projets de révision des circulaires et rapport explicatif
Invitation à prendre position :	Les intéressés sont invités à prendre position sur les projet de révision des circulaires.
Délai de réponse :	31 janvier 2018
Dépôt de la prise de position :	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA Uwe Steinhauser Laupenstrasse 27 CH-3003 Berne uwe.steinhauser@finma.ch
Forme de la prise de position :	Merci de transmettre en tout cas une version électronique (une version Word ainsi qu'une version PDF) de la prise de position.
Publication de la prise de position:	A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs consentent à la publication de leur prise de position.
Questions complémentaires :	Uwe Steinhauser Tél. +41 (0)31 327 92 21 uwe.steinhauser@finma.ch
Contact médias :	Vinzenz Mathys Tél. +41 (0)31 327 19 77 vinzenz.mathys@finma.ch